

En ces temps de conjoncture économique assez difficile dont les répercussions sur l'économie marocaine sont de plus en plus aiguës, aucune contribution ne sera de trop pour redonner à l'économie nationale le souffle de la relance. Cela est d'autant plus nécessaire que les mamelles traditionnelles qui participent à cette dynamique s'effritent justement sous le coup de la crise économique. C'est principalement le cas des transferts de fonds en provenance des Marocains résidant à l'étranger (MRE) qui ont connu, cette année, une baisse de l'ordre de 4,2% selon les chiffres de l'Office des changes. Cette tendance, qui s'est poursuivie sur les premiers mois de l'année en cours (-2,9% à fin février), n'a pas soulevé d'inquiétudes sur les perspectives à moyen et long termes, des recettes des MRE qui contribuent pourtant à hauteur d'une moyenne annuelle de 10% au PIB national. D'où la nécessité pour le Maroc de trouver une alternative permettant d'optimiser la contribution des MRE au développement de l'économie nationale. C'est à juste titre que le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) s'est penché sur la question en réalisant une étude portant sur 25 années de politiques de mobilisation des compétences marocaines de l'étranger. L'objectif est de dégager de nouvelles pistes pour affiner cette contribution de la communauté marocaine à l'étranger, dans le cadre d'une toute autre nouvelle stratégie, qui va au delà des transferts financiers. Pour ce faire, le CCME a passé en revue les différentes politiques mises en œuvre au plan national depuis plus de deux décennies, afin d'en déterminer les limites, certes, mais aussi d'identifier les mécanismes permettant une plus grande participation de nos MRE à l'effort de développement mis en œuvre à travers différentes stratégies sectorielles tant sur le plan économique que social. À cet égard, la conclusion qui se dégage de cette étude dont les résultats ont été présentés en fin de semaine dernière à travers un séminaire de restitution tenu à Casablanca, est sans appel. Pour le CCME, en dépit de la pertinence de la politique adoptée jusque-là et des différents aspects, il y a urgence à procéder à une rénovation du modèle jusque-là adopté. «Malgré les atouts que le Maroc présente, des difficultés majeures sont à surmonter», soutient l'étude qui a été complétée par des débats et apports de plusieurs experts. Les auteurs de l'étude affirment sans aucune concession que «le concept de compétence souvent élitiste et sélectif et les besoins du pays en compétences sont insuffisamment identifiés». Pourtant, d'autres alternatives subsistent dans ce cadre et permettront surtout au Maroc de faire face aux défis auxquels est confrontée sa diaspora.

Les MRE au service de l'économie du savoir

● Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger plaide pour une rénovation de la politique en faveur des compétences marocaines à l'extérieur. En ligne de mire, la mobilisation des ressources afin qu'ils puissent contribuer efficacement à l'émergence d'une véritable économie du savoir au service du développement du Maroc. Les enjeux sont multiples.



● La mobilité internationale qui accompagne la mondialisation est porteuse de nouvelles opportunités pour le Maroc, qui peut s'appuyer sur sa diaspora pour soutenir son émergence économique.

Économie du savoir

Selon l'étude du CCME, c'est dans l'économie du savoir que se trouvent les nouveaux ressorts permettant une parfaite intégration du potentiel que représentent les MRE dans le développement de l'économie nationale. «Dans un monde globalisé, l'économie du savoir prend une place centrale dans le développement», lit-on dans le document qui ajoute par la même occasion que «la mobilisation des compétences établies à l'étranger apparaît à plusieurs titres comme une impérieuse nécessité qui exige d'établir un bilan des initiatives menées et d'élaborer une politique renouée, cohérente, intégrée et pérenne». Pour les experts du CCME, la mondialisation des accès au savoir et les déplacements pour des opportunités professionnelles permettent, directement ou indirectement,

aux migrants et à leurs descendants d'entretenir avantageusement des liens sociaux avec le pays d'origine et de développer simultanément des activités entrepreneuriales, politiques, associatives au sein de plusieurs espaces géographiques de référence, à travers la constitution de réseaux formels (associations, ONG, collectif, ...) ou informels et virtuels (réseaux sociaux numériques...). «Les niveaux croissants de qualification des émigrants, un exode persistant des scientifiques et des cadres hautement qualifiés, ainsi que l'émergence progressive d'une élite socio-économique parmi les générations issues de la migration de travail des années 1960-1970, focalisent de plus en plus l'attention sur les opportunités de reconnection de ces compétences avec le pays d'origine», note encore le document mettant

● ● ●
La réflexion ouverte par le CCME ne manquera certainement pas d'attirer l'attention du gouvernement, principalement, le ministère en charge des MRE.

en lumière les défis actuels du Maroc. L'analyse s'appuie sur le fait qu'aujourd'hui, le royaume se trouve confronté à un enjeu majeur : une production importante de dynamiques de mobilisation dont le cumul permettrait, à terme, l'émergence d'une politique, voire d'une stratégie de mobilisation des compétences marocaines du monde. «La question de la mobilisation des compétences marocaines du monde s'optimise davantage dans le cadre d'une vision globale intégrant la trilogie éducation, emploi et investissement», soutient le CCME pour qui la considération de ces trois variables d'analyse et de politique permet de renseigner sur le potentiel humain disponible, les investissements nécessaires pour l'améliorer ou l'adapter et les modalités de son utilisation au bénéfice du développement durable du Maroc.

Mobilité internationale

La mobilité internationale qui accompagne la mondialisation est porteuse de nouvelles opportunités pour le Maroc, qui peut s'appuyer sur sa diaspora pour soutenir son émergence économique. «S'inscrire dans un marché globalisé de savoirs et de compétences et hautement compétitif sur le drainage des ressources humaines», soutient le CCME qui explore de nouvelles pistes de politique en faveur des MRE. Pour les auteurs du rapport, cette option s'inscrit dans le schéma de la concurrence des ressources, en mettant notamment sur pied les dispositifs de leur attractivité et développe une compétitivité et un intérêt du pays. «Cette option utiliserait le capital du lien au pays d'origine de la première approche, en tant qu'argumentaire distinctif, ce qui constitue un avantage comparatif certain, sur le marché des compétences, sans l'élargir à une finalité ou à un cadre d'intervention». L'étude a d'ailleurs énuméré plusieurs recommandations qui tendent à affermir une nouvelle politique à travers notamment, «l'élaboration d'une définition inclusive et large du concept de compétence marocaine à l'étranger, l'accompagnement à la mobilité et la nécessité d'un partenariat public-privé». Pour le Conseil, il est également aujourd'hui plus qu'hier nécessaire «d'aller vers une politique renouée et intégrée en matière de mobilisation des compétences avec la mise en place d'une instance dédiée». La réflexion ouverte par le CCME ne manquera certainement pas d'attirer l'attention du gouvernement, principalement, le ministère en charge des MRE, à l'heure où la mobilisation des compétences marocaines connaît un nouveau souffle grâce à la mise en place de plusieurs instruments permettant l'intégration des ressources provenant des MRE au développement socioéconomique du Maroc.